

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 41 (1979)
Heft: 12

Rubrik: S'instruire pour être conscient de ses responsabilités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Course d'essai

- Vérifier le fonctionnement de la machine lorsqu'elle exécute toutes ses fonctions.

Equipement pour la circulation sur les routes

(Figures 8 et 9)

- Contrôler l'installation d'éclairage.
- Remettre en place les dispositifs de sécurité et de signalisation.
- Au besoin, demander la permission spéciale à l'autorité cantonale.

S'instruire pour être conscient de ses responsabilités

Pour le conducteur d'un véhicule automobile, les responsabilités consistent à connaître à fond les tâches à accomplir puis à savoir le «comment» et le «pourquoi» de ces tâches qui doivent devenir des choses allant de soi.

C'est en partant d'un tel principe que 129 jeunes gens durent se préparer à l'examen théorique de conduite pour véhicules automobiles agricoles (catégorie G) durant la semaine de vacances venant après la fête de Pâques. Le comité de la Section zougoise de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture avait à nouveau invité des jeunes gens et des jeunes filles à suivre un

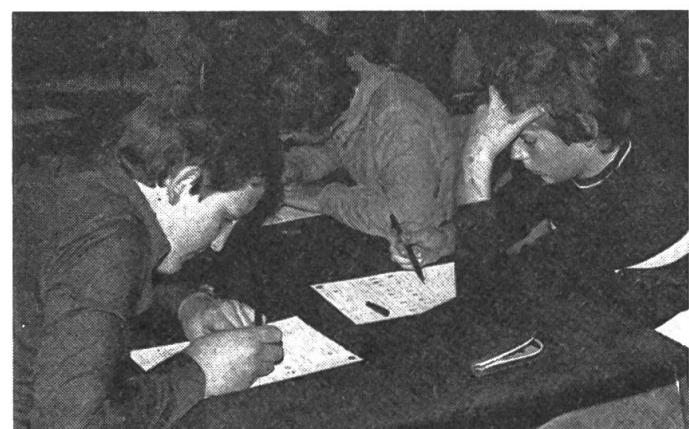


Fig. 1: Les jeunes candidats à l'examen théorique de conduite s'appliquent à répondre avec exactitude aux 30 demandes du questionnaire.

cours préparatoire. Ce cours fut donné durant trois après-midi par M. Hausheer, moniteur.

Environ les deux tiers de ces candidats et candidates appartenaient à des milieux paysans et pouvaient être d'ores et déjà considérés comme des conducteurs et conductrices de tracteurs. Les autres ont suivi ce cours préparatoire pour l'examen théorique en vue d'obtenir le permis de conduire pour la catégorie G et de pouvoir circuler avec un cyclomoteur. M. J. Bircher, gérant, de Hagedorn, rappela aux jeunes participants les responsabilités qu'assume tout conducteur de véhicule automobile. Le moindre des accidents qui se produisent dans la circulation routière et lors de l'emploi de véhicules ou de machines de travail agricoles est malheureusement toujours si important qu'une meilleure connaissance des «règles du jeu» se montre indispensable. En outre, il est également nécessaire que l'on possède des connaissances approfondies sur la construction et le fonctionnement de toutes les machines précitées si l'on veut les utiliser non seulement correctement mais aussi sans danger pour soi-même et les autres usagers de la route.



Fig. 2: Il est apprît et a plaisir à s'initier maintenant aux travaux pratiques exécutés avec le tracteur.

Les experts Eberli et Rickenbacher, du Service cantonal des automobiles de Zoug, dirigèrent l'examen théorique de conduite en se servant entre autres du questionnaire intercantonal. Ce questionnaire, auquel les candidats et candidates devaient donner les réponses appropriées, contient 30 questions sur les signaux de la circulation routière ainsi que sur

la construction et l'équipement des véhicules automobiles agricoles. En outre, la brochure intitulée «Examen théorique pour les conducteurs de véhicules automobiles agricoles» fut aussi employée comme moyen d'enseignement pour le cours préparatoire en question. Cette brochure a été rédigée et publiée par l'Association des chefs des services cantonaux des automobiles, en liaison avec l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture.

Le zèle évident des jeunes ayant 14 ans révolus qui veulent pouvoir conduire un véhicule automobile agricole a permis à la plupart des candidats et candidates d'obtenir le permis de conduire qu'ils désiraient. Selon les déclarations des experts, les résultats de l'examen théorique sont réjouissants. A relever que de nombreuses familles d'agriculteurs comptent sur l'assiduité des jeunes à l'étude et au travail, car ils représentent les aides indispensables dans beaucoup d'exploitations familiales, en particulier pendant les périodes de pointe et pour effectuer des remplacements. Cette collaboration justifie donc l'octroi d'un permis de conduire pour la catégorie G (véhicules automobiles agricoles) déjà à partir de 14 ans révolus. Ce permis doit également rendre les jeunes conscients de leurs responsabilités. Nous souhaitons un bon départ, en tant que conducteurs de véhicules automobiles agricoles, à tous les jeunes gens et jeunes filles qui ont obtenu le permis en question. Qu'ils se souviennent aussi que ce ne sont pas seulement la force physique et l'énergie qui importent dans leur profession. Il faut aussi que l'on puisse compter sur eux. Quant à l'emploi des machines, ils doivent faire preuve de prudence, notamment en ce qui concerne la vitesse.

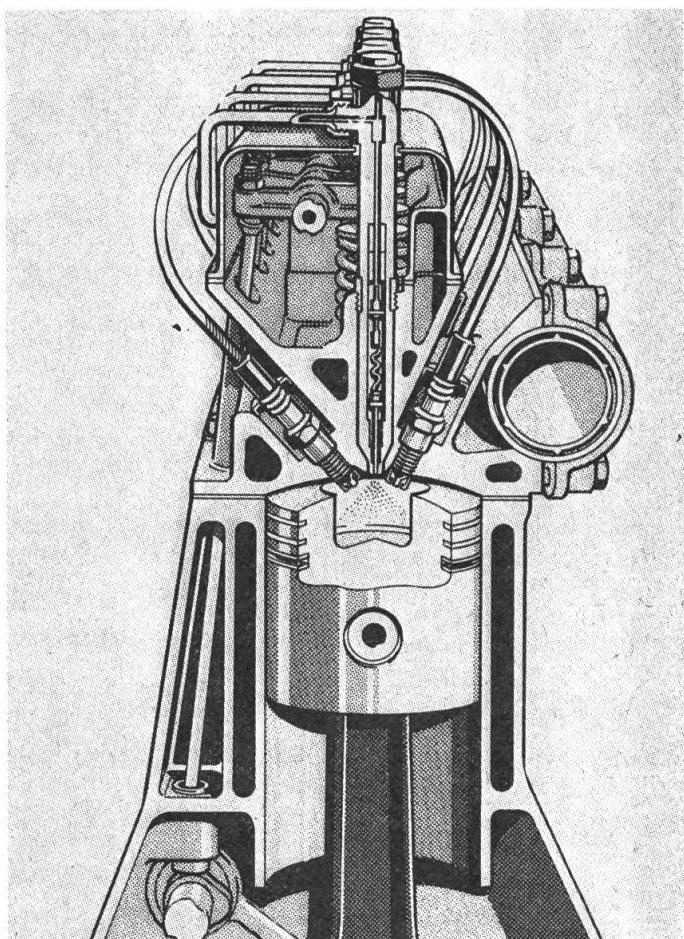
Trad. R.S.

Le Moteur Ford «PROCO»

Un système de combustion programmée

Les usines Ford des Etats-Unis sont en train de mettre la dernière main à un moteur entièrement

nouveau pour les années quatre-vingts, que les spécialistes appellent le «Moteur Proco». Les techniciens de la Ford ont révélé pour la première fois certains détails au sujet du principe de construction et du mode de fonctionnement de ce moteur à essence d'un nouveau genre, dont la désignation provient des termes anglais «Programmed Combustion», autrement dit combustion programmée. Les



réalisateurs de ce moteur de l'avenir veulent atteindre avec lui les objectifs suivants: il doit se maintenir au niveau de puissance des moteurs actuels et se contenter d'essence normale, sans tétraéthyle de plomb, tout en consommant 20% de moins. En plus de cela, le moteur Proco doit satisfaire aux exigences qu'on pose aux gaz d'échappement quant à leur nocivité — qui devra être très faible à partir des années quatre-vingts — en renonçant toutefois à de coûteux équipements de désintoxication.

Trad. R.S.